

PROTECTION DES DONNEES ET AUTORISATIONS DIVERSES

Je soussigné(e) _____

- Prends note que mes informations personnelles sont recueillies uniquement pour la réalisation de mon adhésion et conservées pendant 3 saisons (sept/aout) après la dernière inscription. Que conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles me concernant. Pour l'exercer, je prends note que je dois m'adresser au secrétariat de l'association : contact@chesnaydanse78.fr
- Autorise l'utilisation de mon image sur les photographies et films vidéos pris par LCDS dans le cadre de ses activités pour illustrer ses action de communication sous la forme de site web, animation multimédia, newsletter et ce, sans aucune indemnité et sans lillmite dans le temps.
- Autorise LCDS à utiliser mes coordonnées pour les besoins internes de l'association.

REGLEMENT INTERIEUR

Les élèves s'engagent à prendre connaissance du présent règlement et à le respecter.

1. La danse en couple exige, par respect pour l'autre, une bonne hygiène. Depuis la pandémie de la covid-19, il est impératif de se laver les mains avant et après le cours.
2. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est interdit de fumer dans l'enceinte des bâtiments et dans toutes les salles de cours.
3. Pour préserve la longévité du parquet des salles de cours :
 - a. assurez-vous d'avoir des chaussures de danse, semelles brossées avec des talonnettes en bon état,
 - b. il vous est possible de danser avec des chaussures de ville à condition qu'elles soient propres et qu'elles ne soient pas munies de talons fins ou ferrés.
4. Par courtoisie et pour ne pas déranger les autres élèves, il este demandé de mettre son portable en mode avion en début de cours.
5. LCDS décline toute responsabilité en cas de vol.
6. Pour profiter pleinement de l'enseignement et pour ne pas ralentir la progression des autres élèves, il est demandé d'être assidu.
7. Pour le confort de tous, merci de respecter les horaires.
8. Par souci d'organisation, le professeur se réserve le droit de regrouper, modifier ou annuler certains cours et/ou d'en proposer un autre en remplacement.
9. Le Conseil d'Administration de LCDS se réserve le droit de refuser l'inscription d'un(e) élève ou de résilier son adhésion, pour motif réel et sérieux (par exemple mais non limité à : fauteur de trouble pendant les cours, défaut de règlement de tout ou partie des cours ou de la cotisation, irrespect vis à vis du professeur et/ou d'autres élèves).
10. **IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FILMER LES COURS.**
11. Les cotisations sont dues dès le deuxième cours.
12. L'entraînement est strictement réservé aux élèves de danse de salon, à jour de leur cotisation.
13. Plutôt qu'en fin de cours, pour régler un problème personnel, téléphoner au 06 60 56 84 47, en dehors des heures de cours et à partir de 10h00 ou écrire à contact@chesnaydanse78.fr
14. Les personnes désirant mettre un terme à leur adhésion voudront bien avoir l'obligeance d'avertir leur professeur.

Signature :

Précédée de l'mention manuscrite : lu et approuvé